

les sont partagés et ce n'est pas moi qui les possède. » Le roi lui ayant demandé ce qu'il entendait par « richesses privées », il répondit : « Mon cœur songe aux pratiques bouddhiques ; ma bouche répand les enseignements bouddhiques ; mon corps accomplit les actes bouddhiques ; je sacrifie la part des cinq personnes pour élever un temple honorable au Buddha ; je sers avec respect l'assemblée des sages et je leur fournis des vêtements et de la nourriture ; je nourris avec bienveillance les êtres qui rampent, ceux qui volent, ceux qui se tortillent, ceux qui remuent, ceux qui avancent comme des insectes et ceux qui marchent ; je ne fais point aux autres ce que je n'aimerais pas qu'on me fît ; la vertu productrice de bonheur, qui me suit partout où je vais, comme l'ombre accompagne le corps, c'est ce que j'appelle mes richesses privées. Quant aux cinq personnes qui se partagent mon avoir, l'une est l'eau, la seconde est le feu, la troisième est le voleur, la quatrième est le magistrat, la cinquième est la fin de l'existence (1) ; le corps, ainsi que les objets précieux qui sont à ces (cinq) personnes, on les abandonne dans ce monde ; quant à soi-même, on doit tout seul s'en aller. Cette porte de tous les malheurs qu'est la richesse, on ne sait jusqu'où elle peut mener. Pour moi, je considère le monde comme une illusion trompeuse, et c'est pourquoi je ne me permets pas de posséder ma fortune. Si je fais le compte de ce qui est la part des cinq personnes, je puis bien avoir un million ; cette richesse est un nid à calamités ; je crains toujours d'être mis en péril par elle ; comment me permettrais-je de la posséder ? Je désire que la foule de vos soldats vienne l'emporter pour me débarrasser de ce souci. » Le roi dit : « Très véridiques sont ces paroles. »

(1) En d'autres termes, les richesses de ce monde sont sans cesse menacées par les inondations, les incendies, les voleurs, les procès, la mort. Elles ne nous appartiennent donc pas réellement.